



Snes Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 01.41.24.80.54 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx
twitter : SNES/FSU CRETEIL @SnesFsuCreteil

VOEUX CONTRE VOEUX !...

édito

« Je veux un grand projet social pour notre pays ». Ces mots tirés du discours du Président de la République lors de la cérémonie des vœux aux Français-e-s, nous ne pouvons que les approuver. Mais alors, comment se fait-il que nous n'y croyions pas ? Qui met à mal les services publics, facteurs d'égalité et de cohésion des territoires ? Qui porte atteinte aux services de santé et aux hôpitaux de proximité ? Qui a fait baisser le niveau des pensions des retraité-e-s en augmentant leur CSG de 25% ? Qui souhaite contrôler davantage les chômeur-se-s, tout en facilitant les licenciements ? Ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres qui viennent contredire les propos du Président. Et qui encore a fait des milliards de cadeaux aux plus riches, instauré l'IFI* à la place de l'ISF**, la flat tax, déshabillé les collectivités locales par une disparition brutale de la taxe d'habitation dont on ne sait toujours pas comment elle sera compensée. Qui remet en cause les fondements de la protection sociale en transformant les cotisations en impôt ? Ce n'est pas cette société-là que notre syndicat de transformation sociale défend. Pour 2018, nous aurions souhaité plus de solidarité : que plus personne ne dorme dehors, que tous les salarié-e-s puissent vivre de leur travail, que les retraité-e-s soient traité-e-s décemment et non montré-e-s comme des nanti-e-s ou des privilégié-e-s. Quant aux migrants fuyant la guerre, des conditions économiques ou climatiques désastreuses, qu'ils soient accueillis dignement. De tout cela nous aurons l'occasion de reparler en cette année de congrès du SNES. Nous prendrons toute notre part dans les commissions préparatoires.

Et pour commencer, nous allons envoyer nos vœux au Président de la République. Vous avez reçu, ou vous allez recevoir, une carte destinée à défendre la place du/de la retraité-e dans notre société. Ne tardez pas à la renvoyer aux FSU de vos départements, elles seront remises en préfecture à la fin du mois de janvier. C'est une première étape des actions que nous mènerons cette année, car nous restons plus vigilant-e-s et plus combatif-ve-s que jamais.

*IFI : impôt sur la fortune immobilière - **ISF : impôt sur la fortune

Le collectif des retraité-e-s de l'académie de Créteil

calendrier

Le mardi 30 janvier 2018 : Grève dans les EHPAD (voir communiqué du Groupe des 9 dans cette circulaire)

Assemblées générales des S1

77 : mardi 13 février à 14h00

Bourse du travail - Place S. de Beauvoir - Noisiel

93 : jeudi 15 février à 11h30 (après l'AG SFR-FSU)

Bourse du Travail - Place de la Libération - Bobigny

94 : mardi 6 février à 10h00

Maison des Syndicats - 11 rue des Archives - Créteil

Infos congrès SNES-FSU

Le vote se déroulera du 25 janvier au 13 février (le cachet de la poste fera foi. Merci de **ne pas poster votre vote avant le 25 janvier**).

Commissions de travail sur les textes préparatoires au congrès :

• thèmes 2 et 4 : jeudi 15 février à 14h00

• thèmes 1 et 3 : lundi 5 mars à 14h00

au S3 (3 rue Guy de Gouyon du Verger à Arcueil)

Venez nombreux-ses participer aux discussions et participer à l'élaboration des textes !

L'HÔPITAL PUBLIC EST EN DANGER !

Lors des Journées d'automne de la FSU, **Christophe Prudhomme**, porte-parole des médecins urgentistes (CGT) a dressé un constat alarmant de l'état des hôpitaux en France.

Après un bref historique, il a rappelé que les fondements de la médecine libérale dataient de 1920 et que les médecins libéraux sont en fait indirectement salariés par la Sécurité sociale. Il a mis en évidence l'importance d'une population en bonne santé et bien éduquée pour l'économie d'un pays. Parallèlement à la mise en place du système public des CHU par Robert Debré et des grands organismes de recherche gérés par l'Etat, CNRS, INSERM, on a laissé perdurer un système hospitalier à but lucratif... qui fonctionnait, tant que les médecins possédaient leur clinique. Mais actuellement celles-ci sont aux mains de grands groupes internationaux.

En 1991, Claude Evin ouvre le marché de la Silver économie et les EHPAD privés se multiplient, repris peu à peu là encore par les grands groupes que nous connaissons aujourd'hui (Korian, Domus Vie, Opalines...). Ces groupes investissent à l'étranger, notamment en Chine (Domus Vie). Les bénéfices peuvent monter jusqu'à 25%. Aucune norme d'encadrement n'est établie pour les EHPAD privés et bien souvent les médecins libéraux restent le médecin traitant, ce qui pose des problèmes de disponibilité. La situation dans les EHPAD est difficile en France : pour 1 résident, la moyenne est de 0,6 personnel (toutes activités confondues), alors que nous demandons le ratio 1 pour 1 et qu'en Allemagne le ratio est de 1,2 pour une personne résidente, avec un gros effort sur les soignants. Pour rattraper l'Allemagne, il faudrait donc doubler le nombre de personnels dans les EHPAD. Et pour poursuivre la comparaison avec notre voisin, le secteur lucratif français représente 30%, contre 5% en Allemagne.

Autre difficulté : Claude Evin avait drastiquement baissé le numerus clausus et tout le monde sait aujourd'hui que nous faisons face à une pénurie de médecins très inquiétante. Cela entraîne les déserts médicaux que nous connaissons mais aussi des dysfonctionnements très importants dans de nombreux établissements (que nous ne nommerons pas ici, chacun ayant sûrement des exemples affligeants dans son entourage).

Ces dysfonctionnements touchent particulièrement les personnes âgées hospitalisées aux urgences et restant des heures sur des brancards inadaptés qui peuvent provoquer des esquinclaires en l'espace de quelques heures seulement. Christophe Prudhomme nous explique que bien souvent lorsqu'il est appelé en EHPAD, il essaie au maximum d'éviter l'hospitalisation de la personne âgée.

Autre exemple : les fameuses maisons de naissance, établissements privés qui deviennent très à la mode mais posent problème lorsque la naissance ne se passe pas bien car elles sont souvent assez éloignées d'un hôpital bien équipé.

Il y a un certain consensus sur le fait que le système dysfonctionne et on constate un changement chez les médecins : il y a beaucoup plus de femmes et de nombreux jeunes médecins souhaitent travailler en équipe et être salariés.

Recensons les besoins afin d'améliorer la situation

Il faudrait plus de centres de santé, rattachés aux hôpitaux, avec des médecins salariés, pratiquant le tiers-payant sans dépassement d'honoraires, comme cela a lieu déjà à Marseille et à Fougères. Ne confondons pas avec les maisons de santé qui elles sont gérées par des professionnels libéraux.

Il faut plus de généralistes et maintenir les hôpitaux de proximité pour les petites interventions : appendicite, cataracte...

L'ambulatoire tant prisé a ses limites. Ce doit être un progrès humain et non une source d'inquiétude.

Des avis contradictoires se font entendre : même Frédéric Valletoux, Président de la Fédération hospitalière de France, maire LR de Fontainebleau, dit qu'il faut arrêter de fermer des lits.

Il faut également créer des services de médecine polyvalente et revoir les conditions de travail des personnels, souvent victimes de harcèlement - le nombre de suicide a terriblement augmenté - supprimer la tarification à l'acte (T2A), créer des emplois au lieu de les réduire sans cesse, passer à la Sécurité sociale intégrale, ce qui éviterait entre autre la surconsommation de médicaments, responsable de 10% des passages aux urgences, revoir les remboursements des médicaments (soit ils sont reconnus efficaces et doivent donc être pris en charge à 100%, soit ils ne le sont pas et sont donc déremboursés), financer la Sécurité sociale par des cotisations assises sur les salaires et non par l'impôt tributaire des régimes politiques.

Voilà quelques pistes que notre interlocuteur a esquissées. A nous de continuer à défendre le droit à la santé pour tous et dans tous les territoires.

Martine STEMPER

ÉTAT DE SANTÉ DE NOS DÉPARTEMENTS

Hôpitaux du Sud Seine-et-Marne : attention danger !

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la fusion des trois hôpitaux du sud seine-et-marnais est effective. Cette fusion entre les hôpitaux de Fontainebleau, Montereau et Nemours, décidée en 2015 dans le plus grand secret et la précipitation, sans concertation avec les partenaires sociaux, a été annoncée comme la solution « miracle ». Concrètement ce sont les « économies d'échelles », la mutualisation des moyens : regroupement des services médico-techniques, la priorité donnée au « virage ambulatoire » devant assurer la modernisation et le développement de nos hôpitaux de proximité réunis en un seul GHT (groupement hospitalier de territoire) sur trois sites. Dans un article à la presse la direction ne parle-t-elle pas, à propos du site de Fontainebleau, de « plateau technique » justement dédié à l'ambulatoire, plutôt que d'« hôpital » ? Un aveu de cette nouvelle orientation prise par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et la direction de l'hôpital concernant sa conception de la santé et de l'hôpital « usine à soins » ?

Si l'ambulatoire peut constituer une amélioration dans certains cas, son extension et sa généralisation ont une conséquence immédiate : fermeture de lits en médecine générale (cardiologie et diabétologie) et réduction de services.

Et ce processus de réorganisation précipitée, imposée autoritairement, génère souffrances, incompréhension des personnels, dégradation des conditions de travail, sans parler de l'insécurité pour les patients.

Cette orientation annonce-t-elle la volonté d'en finir avec les hôpitaux de plein exercice, accessibles à tous, dans le sud Seine-et-Marnais ?

Francine DAUPIAS

Seine-Saint-Denis : « Désert médical », vous dites ?

A Clichy-sous-Bois, on connaît... Il vaut mieux ne pas être cloué-e au lit par une grippe (pas de visite à domicile sauf pompiers ou Samu en cas de réanimation).

Sur rendez-vous ? Attente de plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Sans rendez-vous : prévoir d'être une heure avant l'ouverture du cabinet, entassé-e-s dans l'escalier pour espérer passer le matin. Voir un spécialiste ? Pas plus facile ! Pour un kiné dans la semaine, bonjour les transports avec plâtre et béquilles deux ou trois communes plus loin !

Françoise MEDJANI

Comment faire disparaître un hôpital de proximité : Jean-Verdier à Bondy

Tout a commencé en octobre 2011 avec le départ des ressources humaines : les paies, la gestion de la formation, les dossiers des personnels migrent vers l'hôpital Avicenne de Bobigny.

Puis c'est le départ du responsable de la réanimation, en 2012 le service de cancérologie, en 2013 la stérilisation, en 2015 toute la chirurgie digestive (13 lits et 10 postes d'infirmières et d'aides-soignantes) et en 2016 la stomatologie.

Depuis le 5 janvier 2017, la salle de surveillance post interventionnelle et la salle de réveil sont fermées la nuit, les week-ends et les jours fériés (plus d'équipe de nuit et deux postes d'aides-soignantes supprimés), avec pour conséquence un ralentissement du bloc opératoire. D'autres services attendent : réanimation, endocrinologie, hépato-gastro-entérologie, la radio interventionnelle, la réanimation, ...

Jean-Verdier Bondy a aussi un centre de procréation médicalement assisté (PMA), l'un des premiers de France qui a vu les premiers bébés éprouvettes et les premières vitrifications d'embryons. De plus ce service a développé un centre d'onco-fertilité, l'un des seuls du territoire. En pédiatrie, l'hôpital a inauguré un service en partenariat avec l'hôpital de Ville-Evrard (Etablissement de santé mentale psychiatrique du 93). Cette unité est le premier centre en Seine-Saint-Denis de dépistage de diagnostic de l'autisme pour l'enfant et l'adolescent. Ce ne sont que quelques exemples de la qualité de l'offre de soin que propose cet hôpital.

Autre question : que deviendra l'école d'infirmières ?

Pour défendre l'établissement, une manifestation a eu lieu le 8 décembre 2017.

L'hôpital de Bondy est en première ligne mais les autres hôpitaux du département (Aulnay, Montfermeil, Montreuil) sont aussi mobilisés pour garder leurs spécificités et rester des hôpitaux de proximité. La population a besoin de se soigner sans courir dans tout le département.

Danièle CLAYETTE

Santé en Val-de-Marne : de bonnes raisons de se mobiliser

Dans le Val-de-Marne comme dans les autres départements, la loi « Hôpitaux, Patients, Santé et Territoires » (HPST), dite loi Bachelot, et la loi Touraine ont restructuré en profondeur la politique de santé. Ces deux textes renforcent le rôle et les responsabilités de la direction de l'Agence régionale de santé (DG ARS).

On est passé d'une « **gestion des établissements** » à « **l'administration de la santé** » : la gestion d'établissements, malgré les restrictions budgétaires, s'adapte à l'activité de l'établissement, et dans une certaine mesure aux besoins des usagers.

L'administration de la santé, au contraire, formule des règles, des normes en dehors des réalités et les applique de gré ou de force à l'organisation de l'établissement.

La mise en place des GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) depuis 2016 en est une illustration. Elle est la première étape de la fusion des structures sanitaires et médico-sociales publiques, de la fermeture des services et des hôpitaux afin de réduire les coûts et d'imposer une nouvelle cure d'austérité.

(https://www.snes.edu/IMG/pdf/us_retraites_sup_767.pdf page 6).

C'est dans le cadre de cette politique que s'inscrivent les suppressions des services hépatique et cardiologique de l'hôpital Henri Mondor. Dans une note datée du 29 novembre, Martin Hirsch, le directeur général de l'AP-HP, explique que la fusion des centres de transplantation hépatique de Henri Mondor et Paul Brousse donne l'opportunité de créer « un ensemble d'une grande force internationale en matière de clinique, de recherche et d'innovation ». La note ne dit rien en revanche sur l'avenir du service de chirurgie cardiaque.

La coordination Henri Mondor et Chenevier constituée d'usagers, de syndicalistes, de personnels et d'élus ne comprend pas ces choix alors qu'est envisagée la construction d'un bâtiment dédié à la réanimation, nécessaire au développement de l'activité d'Henri Mondor. Ces réorganisations, selon la coordination, ont pour seul but de réduire les dépenses de santé et coïncident avec l'annonce des mauvais résultats de l'AP-HP, et la suppression de plusieurs centaines de postes dès 2018.

Rappelons que le budget de la Sécurité sociale pour l'année 2017 prévoyait un milliard de dépenses en moins pour les hôpitaux.

En 2011 déjà, la même coordination avait empêché la disparition du service de chirurgie cardiaque. Comme aujourd'hui, ce mouvement avait été soutenu par de nombreux élus du département du Val-de-Marne, des maires de toutes tendances politiques, le président du conseil départemental Christian Favier, et les six sénateurs du département.

Six années plus tard, les défenseurs de l'établissement se retrouvent donc à nouveau avec à leurs côtés les organisations syndicales de la santé (CFDT, CGT, SUD). La commission médicale et le conseil de surveillance du GHU se sont prononcés également contre le projet. Une demande de rendez-vous est en cours avec la Ministre de la Santé, Agnès Buzyn, Martin Hirsch, ainsi que les représentants de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Une manifestation a eu lieu le 14 décembre, au pied de l'établissement hospitalier, tandis **qu'une pétition** demandant le maintien des deux services circule via le site Internet change.org

(<https://www.change.org/p/coordination-de-vigilance-du-ghu-henri-mondor-maintien-des-services-de-chirurgie>).

Devant le refus d'être reçues, **la coordination et l'intersyndicale restent mobilisées et appellent à un rassemblement devant le Ministère de la santé le 12 janvier à 12h00.**

Dominique BALDUCCI



L'avocat franco-palestinien, en détention administrative depuis le 23 août (142 jours), a été déplacé le dimanche 31 décembre de la prison du Negev vers celle de Megiddo au sud-est de Haïfa. Une mesure qui s'apparente à une punition. Il est menacé d'être placé à l'isolement.

Salah Hamouri se trouve incarcéré dans le cadre d'une **détention administrative** pour six mois, renouvelable

autant de fois qu'en décide l'arbitraire de la « justice » israélienne. La détention administrative est, en soi, un acte de torture mentale. Ce jeu cruel du « espoir/pas d'espoir » est une variante du thème familier « En entrant ici, abandonnez tout espoir ». Ce cercle vicieux s'apparente à de la torture, ce qu'avait souligné en 1998 puis en 2003 le Comité des Nations unies pour les droits de l'homme qui s'était penché plus précisément sur la détention administrative pratiquée par Israël.

Le Président de la République française intervient-il personnellement auprès des autorités israéliennes et plus particulièrement auprès de Benjamin Netanyahu, pour exiger la libération de notre compatriote comme le lui demandent des dizaines de parlementaires nationaux et européens et tout autant de conseils municipaux dans l'Hexagone ? (*voir le lien ci-dessous*).

Emmanuel Macron qui a le verbe haut s'agissant d'autres pays est bien silencieux dans ce dossier. Or, la diplomatie discrète a ses limites. Il a maintenant le devoir d'informer les Français : oui ou non intervient-il ?

Si vous souhaitez intervenir pour la libération de Salah Hamouri : <http://libertepoursalah.fr/>

Gilbert DUMORTIER

Déclaration de soutien du groupe des 9 aux personnels des EHPAD en grève



Les retraités soutiennent les personnels des EHPAD en grève !

Nous, retraités, sommes inquiets et scandalisés par la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Alors que les dotations de fonctionnement sont en baisse, la suppression des emplois aidés va encore réduire les effectifs et augmenter les difficultés des agents en place et le stress des personnes âgées résidentes : moins de temps pour les repas, moins de temps pour la toilette, moins d'animations, etc.

Alors que la loi mettant en place le « *plan de solidarité grand âge* » promettait un ratio de 1 agent par résident, la moyenne est de 0,6 pour 1, voire 0,3 dans certains cas.

Alors que tout le monde, y compris à travers la « *mission-flash* » de Mme IBORRA pour l'Assemblée Nationale reconnaît les besoins criants du secteur des EHPAD, le gouvernement met en place la « *convergence des tarifs dépendance et soins* », ce qui signifie en clair déshabiller Pierre pour habiller Paul, prendre un peu aux établissements soi-disant bien dotés pour donner peu aux établissements en déshérence. Et rien sur la nécessité d'avoir plus d'EHPAD publics !

NON à la réforme tarifaire !

Ce sont nos anciens qui sont ainsi maltraités !

Les personnels ne sont en aucun cas responsables !

Et alors que les équipements collectifs (écoles, collèges, lycées, terrains de sport, ...) sont à la charge de la collectivité, pourquoi en matière d'hébergement, les personnes âgées doivent-elles supporter les coûts, y compris ceux de l'amortissement des prêts consentis aux gestionnaires ?

Nous ne pouvons pas admettre que dans un pays qui se prétend la 5^{ème} puissance mondiale, on consacre moins de 5 euros au repas d'une personne âgée !

Nous ne pouvons pas admettre que nos anciens ne puissent avoir une douche chaque jour et des repas à heure régulière ! Qu'on donne aux EHPAD les moyens de fonctionner !

Devant cette indignité, les personnels des EHPAD, à l'appel de toutes les organisations syndicales de salariés et d'une association de directeurs, appellent à la grève :

Le 30 janvier 2018

Les 9 organisations nationales de retraités soussignées soutiennent le mouvement des salariés des EHPAD, appellent les pouvoirs publics à les rencontrer et participeront aux rassemblements et manifestations organisés au cours de cette journée.

Paris, le 21 décembre 2017

Toujours une belle affluence au stage « Bientôt à la retraite » !

Une fois encore la session du stage que nous co-organisons chaque année a connu un franc succès : près de 70 collègues se sont bousculés le 11 décembre pour venir s'informer de leurs droits, exprimer leur inquiétude face à des annonces de réforme de la retraite qui pourraient encore réduire leur pension et surtout faire part de leur souffrance au travail accentuée par le recul de l'âge légal de départ et surtout l'augmentation du nombre d'annuités requis qui les obligent à prolonger au delà de 62 ans pour obtenir une pension décente.

Un certain nombre d'entre eux/elles ne sont d'ailleurs déjà plus devant élèves, soit parce qu'ils/elles sont en congé maladie ou longue durée, soit parce qu'ils/elles ont pu obtenir un poste de réadaptation.

Nous avons pu mesurer combien les conditions de travail se détérioraient, face à des élèves souvent difficiles et surtout face à des pratiques managériales des chefs d'établissement que le SNES dénonce depuis plusieurs années déjà.

Plus que jamais la revendication d'un aménagement des fins de carrière (type CPA) devra être réaffirmée dans les textes du prochain congrès.

Marie-Louise Billy et Gracianne Charles ont pu montrer les atteintes successives aux retraites ainsi que les nouveaux dangers qui pèseraient sur le calcul des pensions en cas de passage à un système par points : l'exemple de la Suède fut fort édifiant.

Merci à elles d'avoir si bien su montrer combien il faudra se battre aux côtés des actif-ve-s pour défendre notre système de retraite.

Martine STEMPER



N'oubliez pas de renvoyer à la FSU de votre département la carte de vœux au Président Macron que vous avez reçue dans un courrier précédent !

Pour le 77 : FSU 77 - 2 rue de la Varenne - Melun

Pour le 93 : FSU 93 - Place de la Libération - Bobigny

Pour le 94 : FSU 94 - Maison des syndicats - 11 rue des Archives - Créteil



Le 15 janvier, 25 retraité-e-s du SNES ont visité l'exposition « Gauguin l'alchimiste »

OUI, J'AIME GAUGUIN !



Avec l'exposition « Gauguin l'alchimiste », le Grand Palais a pris des couleurs : les rouges, les oranges, les jaunes côtoient les bleus et les verts... Toute la palette de l'artiste s'offre ainsi au public. Mais, arrêtons-nous un instant sur le personnage. Paul Gauguin a toujours cette image de « dépravé », « d'alcoolique », voire de « pédophile ». Et son nom reste associé à la notion de « sauvage », plus de 120 ans après sa mort. Si la personnalité du peintre est pour le moins très complexe-cela ne fait pas de doute- ces qualificatifs sont largement mis à mal par de récentes études et découvertes...

Or, Gauguin a toujours été un rebelle, un insoumis. Employé de banque efficace, il tourne le dos au monde des affaires et de l'argent. Il fait le coup de poing en réponse à des propos racistes, ce qui lui coûte d'ailleurs une fracture de la cheville dont il ne se remettra jamais ! Il s'oppose résolument au pouvoir colonial et à la hiérarchie catholique, notamment aux Marquises. La réputation très négative du peintre a d'ailleurs été en grande partie forgée par ces autorités. Car Gauguin choisit sans cesse le camp des indigènes. Il heurte aussi la bourgeoisie et les élites bien pensantes. Enfin, comme artiste, il refuse de suivre les maîtres et de rentrer dans le rang. Toujours en quête d'absolu, Gauguin recherche une harmonie perdue, celle de « l'Homme intact dans une nature intacte » « une authentique réalité ». Il a une conviction profonde et inébranlable en son art. Il a conscience d'être un précurseur. Il croit en son destin. Mais, dans la tête des gens, le peintre reste celui qui a abandonné femme et enfants. Pourtant, Gauguin ne serait sans doute pas Gauguin s'il n'avait pas fait le « choix de sa peinture ».

Cruel déchirement que cette rupture, déchirement encore plus profond lié au décès de sa fille adorée Aline, à l'âge de 20 ans... Comment ne pas être ému et triste devant une telle destinée marquée par les drames, l'incompréhension, la misère, la maladie et la solitude ? Heureusement, il reste l'œuvre, et la rétrospective « Gauguin, l'alchimiste » rend compte de l'immense talent de l'artiste. Ce sont près de 200 pièces qui sont présentées : peintures, sculptures, dessins, grès et céramiques, objets et bois gravés dont beaucoup n'ont jamais été vues en France. C'est le processus créatif de l'artiste qui est placé au cœur de la présentation. « Avec un peu de boue, on peut faire du métal, des pierres précieuses, avec un peu de boue et du génie » d'où l'intitulé « l'Alchimiste ». Clin d'œil aussi à l'intérêt de Gauguin pour le mysticisme, le symbolisme, voire l'occultisme.

Dans la première partie de l'exposition, « le Laboratoire des Formes » et « le Grand Atelier », l'objet est au centre de la création : les grès, les céramiques, les pots et les vases aux formes complexes et souvent étranges, « ces petits produits de mes hautes folies » s'éloignent de l'utilitaire. Côté peintures, le public peut facilement identifier ce que l'artiste doit à Pissarro, Degas et Cézanne. Mais Gauguin cherche en permanence à se dégager de ses illustres prédécesseurs. La période bretonne, avec ses amis du Pouldu et de Pont Aven, débouche sur des compositions plus synthétiques. Une distanciation évidente s'opère par rapport à la nature : « Copier la nature, qu'est-ce que cela veut dire ? » « L'art est une abstraction » dira Gauguin. Puis, les symboles entrent en scène : « Jupiter » « Dans les vagues » ou « la Vendange » peinte à Arles avec Van Gogh en sont une parfaite illustration. « Il faut recréer la Nature après observation et non se borner à la représenter ».

Mais bientôt, Gauguin étouffe. Il lui faut quitter cette civilisation qui l'opprime, « fuir là-bas, fuir » comme le dit si bien le poète Mallarmé, trouver « autre chose, ailleurs ». Nous basculons dans la deuxième partie de l'exposition et c'est un émerveillement. Ce sont les voyages à Tahiti, en passant par la Martinique, et les Marquises où « les femmes sont lascives au soleil redouté » et où « gémir n'est pas de mise » selon Brel. Sur les toiles, c'est l'enchantement, la nature explose, les couleurs flamboient. Tout est calme... « Terre délicieuse », « Jour délicieux »...

Deux types de compositions : des sujets traitant d'un thème religieux, chrétien ou maori ou des scènes de la vie quotidienne. De belles harmonies de couleurs vives et pures permettent à l'artiste de magnifier le charme exotique des Tahitien(ne)s. Le sacré et le profane se côtoient, de même que le réalisme et le symbolisme. « La peinture doit suggérer et non expliquer ». L'atmosphère est parfois inquiétante : l'esprit des morts veille, les « tupapau » errent parmi les vivants ; des personnages ou des objets énigmatiques et symboliques (couteau par exemple) sont présents au second plan, sur les toiles.

Ce qui fait dire à Mallarmé : « Comment est-il possible de mettre autant de mystère dans tant d'éclat ? ». Enfin, c'est la « Maison du jour » reconstituée à l'identique, telle que Gauguin l'avait construite. Les bas-reliefs en bois sculpté, ornés de figures féminines et de motifs décoratifs de plantes, de fleurs, de fruits, d'animaux illustrent les thèmes de l'amour, de la tentation, du plaisir. Et ce panneau magnifique « soyez amoureuses et vous serez heureuses » n'est-il pas à lui seul tout un programme ? L'œuvre de Paul Gauguin, notamment sous les Tropiques, est flamboyante et considérable, mais l'artiste restera de son vivant totalement incompris et méprisé. Reconnu aujourd'hui comme l'un des plus grands, Gauguin est bien, avec Cézanne, le père de l'Art Moderne.

Jean-Claude CHARLES

Déc 2017

- Lire à ce propos l'excellent livre de Laure Dominique AGNIEL : Gauguin aux Marquises, L'homme qui rêvait d'une île - Ed. Taillandier
- Gauguin par Françoise CACHIN - livre de poche

JOURNEE ELSA TRIOLET-LOUIS ARAGON

Mardi 10 Avril 2018

Nous passerons la journée à Saint-Arnoult-en-Yvelines, au Moulin de Villeneuve, dans l'ancienne propriété d'Elsa Triolet et de Louis Aragon.

Je rappelle ici que cet ancien moulin à eau du XII^{ème} siècle, sur la Rémarde, devint la résidence des deux écrivains, à partir de 1951. Depuis 1994, le site est consacré à la mémoire de Louis et d'Elsa. C'est aussi un musée, un centre d'expositions et un lieu de recherches et de créations.

Le programme de la journée est le suivant :

10h30 : accueil, puis visite guidée de la Maison (durée 1h)

12h30 : pique-nique, sous l'auvent devant la maison.

Puis temps libre pour faire le tour du parc, visiter le fonds permanent « jardin de sculptures contemporaines », ainsi que l'exposition temporaire.

14h30 : « conversation/conférence » de Bernard VASSEUR, Directeur de la Maison Triolet/Aragon.

La thématique retenue est l'engagement politique d'Elsa Triolet et d'Aragon.

La participation financière est de 21 euros à l'ordre de SNES Créteil.

Envoyez votre inscription et votre chèque à mon adresse :

Jean-Claude CHARLES : 32 rue de la Chapelle - 77590 Bois le Roi - tél 09 75 38 65 68

ou jean.claude.charles@wanadoo.fr

N'oubliez pas de noter vos coordonnées téléphoniques et votre adresse électronique (si vous en possédez une...).



Je serai absent du 19 janvier au 6 février 2018, mais je prendrai à mon retour les inscriptions, (comme d'habitude !) dans l'ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi.

Jean-Claude CHARLES